

# Rapport annuel 2023 des comités paritaires

## Loi sur les décrets de convention collective (c. D-2, a. 23)

Nom du comité
Comité paritaire de l'industrie de l'automobile des régions Lanaudière-Laurentides
Adresse du siège social
460 Boul. de l'Industrie , Joliette, Québec, J6E 8V3

Nom du décret	Décret sur l'industrie des services automobiles des régions Lanaudière-Laurentides (R.R.Q., ch. D-2, r.9)

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Partie 2 - Données administratives

### Partie 2 : À produire avant le 31 mars 2024

- Tableau VI** - Examens de qualification
- Tableau VII** - Réclamations
- Tableau VIII** - Poursuites au civil
- Tableau IX** - Poursuites au pénal
- Tableau X** - Liste des réclamations transmises au procureur pour poursuites civiles et celles en instance devant les tribunaux
- Tableau XI** - Inspections dans les entreprises

**Tableau VI – Examens de qualification**

1er janvier au 31 décembre 2023

Métier	1er trimestre					2e trimestre					3e trimestre					4e trimestre				
	N. Candidats	N. Présents	N. Séances	N. Réussites	N. Échecs	N. Candidats	N. Présents	N. Séances	N. Réussites	N. Échecs	N. Candidats	N. Présents	N. Séances	N. Réussites	N. Échecs	N. Candidats	N. Présents	N. Séances	N. Réussites	N. Échecs
Méc. avancé auto	24	22	10	4	18	29	29	11	8	21	18	17	5	7	10	44	41	11	11	30
Méc. Avancé vrl	0	0	0	0	0	3	3	2	3	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Méc. fin d'app. pratique auto	17	15	5	13	2	16	13	5	11	2	11	11	3	8	3	12	12	5	11	1
Méc. fin d'app. pratique VRL	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Méc. fin d'app. théorique auto	47	35	17	15	20	38	28	15	10	18	38	33	14	10	23	29	25	9	9	16
Méc. fin d'app. théorique v.r.l.	2	1	2	1	0	1	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Aligneur de roues d'autos	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carrosserie auto fin d'app. théorique	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	2	2	1	0	2	2	2	2	0	2
Carrosserie auto fin d'app. pratique	1	1	1	0	1	2	2	2	2	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0
Peinture auto fin d'app. théorique	1	0	1	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Peinture auto fin d'app. pratique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Fin d'app. commis aux pièces VRL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fin d'app. commis aux pièces auto	3	3	3	1	2	8	6	4	6	0	7	6	5	4	2	3	3	3	2	1
commis aux pièces	0	0	0	0	0	4	4	4	3	1	5	5	5	4	1	2	2	1	2	0

**Totaux pour les 4 trimestres :**

- nombre de candidats inscrits 379
  - nombre de séances 156
  - nombre de candidats présents 328 86.50%
  - nombre de réussites 149 45.40%
  - nombre d'échecs 179 54.60%
- Honoraires pour chaque examinateur** \$ 54
- Frais exigés pour chaque candidat :**
- à l'apprentissage \$
  - à la qualification \$

## Tableau VII – Réclamations

### Notes :

- (1) Considérer ou compiler une seule fois l'entreprise qui a fait l'objet de plusieurs réclamations.
- (2) Les montants inscrits sous chaque rubrique ne doivent pas comprendre la pénalité de 20 % (a. 22-c) de la loi ni les autres infractions pénales commises en vertu des articles 30 à 39 de la loi.
- (3) Inscrire **toutes les réclamations en suspens** incluant celles transmises au procureur pour procédures légales.
- (4) Si une modification augmente la réclamation initiale, cette augmentation est reportée à l'item « **Facturées au cours de l'année** ».
- (5) Indiquer le total des réclamations \* en suspens + plus les réclamations « facturées » au cours de l'année.
- (6) Indiquer **les réclamations réduites** pour les motifs suivants : annulation, compromis, correction, règlements hors cour.
- (7) Ce montant est le résultat des rubriques suivantes : \* en suspens au 1er janvier + « facturées au cours de l'année » - « Perçues » - « Modifiées » - « Autres modifications ».

Réclamations	Nombre de réclamations	Nombre d'entreprises (1)	Montant (2)	Nombre de salariés concernés
En suspens au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année (3)	11		13540.49	
<b>Plus :</b> Facturées au cours de l'année (4)	466	140	116150.64	466
<b>Total « en suspens » + « facturées » (5)</b>	477		129691.13	
<b>Moins :</b> Perçues au cours de l'année	382	110	83808.33	382
<b>Moins :</b> Modifiées à la suite d'une faillite	1	1	1347.27	1
<b>Moins :</b> Modifiées à la suite d'un jugement				
<b>Moins :</b> Autres modifications (4-6)	22	8	12875.88	22
<b>Solde :</b> En suspens au 31 décembre de l'année (7)	72		31659.65	

Total des pénalités perçues au cours de l'année (a. 22-c de la LDCC) : 8620.27\$

Nombre d'entreprises visées par ces pénalités : 70

Montant total des infractions pénales : nil

Nombre d'entreprises visées par ces infractions : nil

## Tableau VIII – Poursuites au civil (1)

ANNÉE 2023

## Note :

(1) Le nombre de poursuites « en suspens au 1<sup>er</sup> janvier » est additionné à celles « inscrites au cours de l'année »; de ce résultat, soustraire les poursuites « retirées au cours de l'année » et celles « jugées au cours de l'année ». Le total obtenu est celui devant apparaître à l'item poursuites « en suspens au 31 décembre de l'année ».

Nombre de poursuites	En suspens au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année	Inscrites au cours de l'année	Retirées au cours de l'année	Jugées au cours de l'année	En suspens au 31 décembre de l'année
	3	5	0	1	7

## Tableau IX – Poursuites au pénal (1)

## Note :

(1) Le nombre de poursuites « en suspens au 1<sup>er</sup> janvier » est additionné à celles « inscrites au cours de l'année »; de ce résultat, soustraire les poursuites « retirées au cours de l'année » et celles « jugées au cours de l'année ». Le total obtenu est celui devant apparaître à l'item poursuites « en suspens au 31 décembre de l'année ».

	En suspens au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année	Inscrites au cours de l'année	Retirées au cours de l'année	Jugées au cours de l'année	En suspens au 31 décembre de l'année
Nombre de poursuites	20	110	0	31	99
Nombre de chefs d'accusation	162	467	18	92	519

## Tableau X – Liste des réclamations transmises au(x) procureur(s) pour poursuites civiles et de celles en instance devant les tribunaux

En suspens au 31 décembre

Nom de l'employeur poursuivi (Liste chronologique)	Montant de la réclamation	Date de la réclamation	Date de la remise au procureur	Date de l'inscription de la poursuite
Carr.F.Y.2011 inc. A-12-05	2344.46	2012-02-08	2012-05-30	2012-06-29
9215-5670 Québec inc. 99458-01/2013	1055.13	2013-11-01	2014-01-09	2014-02-10
David Marsolais Turcotte 10361-01/201601 à 201603	3581.56	2016-01-12	2016-02-19	2016-04-15
Maisonneuve Remorquage et Transport inc. 10348-01/201601 et 201602	2622.30	2016-10-26	2016-10-31	2017-01-03
9398-3724 Québec inc. T1892/202201	1989.54	2022-05-20	2022-05-20	2022-08-30
Look D'Enfer inc. 99341-01/202202	109.24	2022-10-05	2022-11-04	2023-02-16
Garage M. Dufour Inc. 10377-02/202307	142.13	2023-02-10	2023-06-05	2023-06-27
9181-5324 Québec Inc./Pro Pneus Mécanique Prévost 99144-01/2023120	176.32	2023-04-25	2023-05-30	2023-06-27
9337-1029 Québec Inc./Automod St- Sauveur 10481-01/2023277	2017.71	2023-08-16	2023-09-15	2023-11-29
Pro Mécanique Bédard Inc. 11080-01/2023342 à 2023344	2805.24	2023-10-12	2023-11-29	2023-12-23
Campeur Mirabel Inc. 99108-01/202346	2021.25	2023-05-23	2023-06-01	2023-06-27
Pièces d'auto Lacroix Inc. 91056-04/2023338 et 2023339	463.66	2023-10-11	En attente	En attente
Pièces d'auto Lacroix Inc. 91056-02/2023340	489.61	2023-10-12	En attente	En attente
Pièces d'auto Lacroix Inc. 91056-01/2023341	252.10	2023-10-12	En attente	En attente
Camion Hélie (2003) Inc. 10431-01/2023355 à 2023358	1067.40	2023-10-24	En attente	En attente
Pneus & Mécanique Premium Inc. 11052-01/2023377 à 2023379	582.87	2023-11-09	En attente	En attente
Autocars Orléans Express Inc. 99808-02/2023407	70.72	2023-11-24	En attente	En attente
9150-4100 Québec Inc./Garage St- Alphonse 98853-01/2023411	108.22	2023-11-24	En attente	En attente
Alternateur & Démarreur Autovolt Inc. 99703-01/2023412	138.11	2023-11-30	En attente	En attente
Atelier Mécanique FG Inc. 10007-01/2023413 à 2023417	4040.62	2023-11-30	En attente	En attente
Automobiles Lafontaine (2000) Inc. 98203-01/2023420 à 2023428	1839.87	2023-12-06	En attente	En attente
9025-2636 Québec Inc./Auto Clinique GMS 94560-01/2023429 à 2023439	2790.43	2023-12-06	En attente	En attente
Léveillé Ford Inc. 11235-01/2023443 à 2023459	951.16	2023-12-06	En attente	En attente
<b>Total</b>	31659.65			

## Tableau XI – Inspections dans les entreprises

## Notes :

- (1) **Inspection régulière** : Indiquer le nombre d'inspections auprès des employeurs, professionnels ou non, déjà assujettis au décret concernant le respect des conditions prévues au décret et aux règlements.
- (2) **Inspection spéciale** : Indiquer le nombre d'inspections à la suite d'une plainte d'un salarié assujetti ou non, en regard de l'application des dispositions du décret.
- (3) **Inspection sur le champ d'application** : La première inspection effectuée à la suite d'une plainte, d'une dénonciation ou d'une vérification du champ industriel, professionnel ou territorial du décret. Indiquer le nombre d'inspections.
- (4) **Autre inspection** : Indiquer le nombre d'inspections concernant toute matière non prévue aux inspections précédentes, telle que : information, qualification, classification ou réclamation.
- (5) **Employeur** : Tel que défini au paragraphe f) de la Loi sur les décrets de convention collective.
- (6) **Employeur professionnel** : Tel que défini au paragraphe g) de la Loi sur les décrets de convention collective.
- (7) **Entreprises visitées** : Indiquer le nombre d'entreprises visitées, gérées par des employeurs, professionnels ou non.
- (8) **Salariés concernés** : Indiquer le nombre de salariés directement concernés par l'inspection. Ne pas compléter cette colonne, sous la rubrique « champ d'application ».
- (9) **Inspecteurs au CP** : Indiquer le nombre d'inspecteurs du Comité paritaire.

Inspections	Employeurs concernés (5)	Employeurs professionnels concernés (6)	Visites	Entreprises visitées (7)	Salariés concernés (8)
Régulières (1)	155	68	13	317	852
Spéciales (2)	7	7	11	15	18
Champs d'application (3-8)	35	81	3	25	
Autres inspections (4)	289	390	166	973	1829

Nombre d'inspecteurs au Comité paritaire : \_\_\_\_\_ 5 \_\_\_\_\_